

Étape 17

Aperçu de la phase technique détaillée

Pendant la phase technique détaillée, on doit convertir la définition du projet en devis techniques et en conditions commerciales assez détaillés pour permettre aux entrepreneurs de préparer des soumissions pour tous les services et matériels nécessaires.

Ces conditions et devis techniques forment les documents de soumission du contrat, c'est-à-dire les demandes de propositions (RFP). La présente étape traite du contenu des RFP et de l'étude préalable ainsi que du travail de conception nécessaire.

Les parties du projet à implanter avec les ressources internes, c'est-à-dire les parties non confiées à un entrepreneur, doivent aussi faire l'objet des devis techniques appropriés, mais les conditions commerciales ne sont pas requises.

17.1 Demande de propositions

La préparation de la RFP passe par le développement des documents suivants pour chaque contrat identifié dans la définition du projet:

- envergure du travail;
- exigences techniques;
- spécifications du matériel;
- renseignements connexes;
- exigences liées à la soumission; et
- formulaires de contrats et conditions du contrat.

Ces documents doivent être rédigés avec soin afin de garantir qu'ils

- décrivent exactement le travail et le niveau de performance nécessaire;
- favorisent la présentation de soumissions concurrentielles par les fournisseurs admissibles;
- permettent l'évaluation efficace et efficiente des propositions; et
- créent un cadre de travail pratique pour le contrat.

Les étapes 18 et 19 contiennent des listes de contrôle et certains critères pour aider l'ingénieur à rédiger les devis et exigences dans le contexte des soumissions internationales concurrentielles.

17.2 Études et plan final

Selon le type de contrat à accorder, divers travaux techniques seront nécessaires avant la rédaction des devis techniques. Les contrats de fourniture seulement nécessitent la plus forte proportion des travaux techniques internes et les contrats clé en mains, la plus faible proportion.

Les études sur le terrain sont nécessaires à la vérification des hypothèses de conception antérieures et à l'obtention des données suivantes:

aux emplacements existants

- l'espace disponible pour à une salle de matériel;
- la capacité de l'alimentation disponible et ses caractéristiques;
- l'adéquation de la tour pour d'autres antennes et lignes d'alimentation (charge et espace libre);
- possibilité d'installation des conduites et chemins de câbles; et
- ouvertures dans l'immeuble pour l'entrée des guides d'ondes;

aux nouveaux emplacements

- accès à l'emplacement pour l'installation et l'entretien;
- puissance;
- profil du trajet si on utilise les radiocommunications;
- acheminement du câble si on utilise la transmission par câble;
- type de sol pour les fondations; et
- tout obstacle, condition spéciale, question de sécurité; etc.

Si un modèle a été utilisé lors de l'étude de faisabilité, étudiez chaque zone de service et spécifiez en détail les quantités de matériel, les emplacements et les trajets physiques. Si on n'a pas eu recours à un modèle, réviser et vérifiez les quantités du plan original, les emplacements, etc.